

Commune de BETTING

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 MAI 2018

Absents excusés : Blaise Alain – Hellé Patricia

Date d'envoi de la convocation : 18 mai 2018

Adoption du procès verbal de la séance du 23 mars 2018, par les conseillers présents à cette réunion.

INFORMATIONS et COMMUNICATIONS

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS A POLE EMPLOI

Au 15.04.2018

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 70 dont 48 hommes et 22 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 48 ($\approx 69\%$).

Au 15.05.2018

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 70 dont 47 hommes et 23 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 45 ($\approx 64\%$).

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

SITUATION DE LA TRESORERIE

La situation de la trésorerie présentait au 1^{er} avril 2018, un solde créditeur de 921 491,65 €.

La situation de la trésorerie présentait au 1^{er} mai 2018, un solde créditeur de 1 080 518,55 €.

POINT 1 : BILAN DE LA GESTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL – année 2017

Mme Péríc présente le bilan de la gestion du centre socioculturel qui s'établit comme suit :

	2016	2017
Coût électricité	1 068 €	1 129 €
Coût gaz	55 €	62 €
Coût eau	274 €	635 €
Coût fuel	960 €	3 020 €
Coût téléphone	180 €	216 €
Frais de nettoyage	1 331 €	1 319 €
Produits d'entretien	772 €	669 €
Services extérieurs	422 €	521 €
Poubelles	<u>1 140 €</u>	<u>1 176 €</u>
Dépenses totales	6 202 €	8 747 €
Recettes poubelles	800 €	1 050 €
Recettes locations	<u>2 263 €</u>	<u>3 003 €</u>
Recettes totales	3 060 €	4 053 €
Résultat	- 3 142 €	- 4 694 €

POINT 2 : BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORT – année 2017

Le Maire présente le bilan de fonctionnement de la salle de sport qui s'établit comme suit :

	2016	2017
Volume gaz consommé	4 732 m ³	3 775 m ³
Volume gaz facturé MWh	54,264	64,439
Coût gaz	3 201 €	3 878 €
Coût électricité	1 453 €	1 370 €
Coût eau	233 €	278 €
Coût téléphone	216 €	216 €
Frais de nettoyage	1 080 €	1 404 €
Produits d'entretien	414 €	421 €
Entretien chaudière	140 €	140 €
Contrôles et sécurité	216 €	387 €
Poubelles	<u>456 €</u>	<u>470 €</u>
Dépenses totales	7 409 €	8 564 €
Recettes	<u>0 €</u>	<u>0 €</u>
Dépenses réelles	7 409 €	8 564 €

POINT 3 : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE n°1

Le Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle (SIEAR), a décidé dans le cadre de sa compétence sur les affluents de prendre en charge la part résiduelle des travaux de renaturation entrepris par le Syndicat d'Assainissement et d'Adduction d'Eau Potable de Farébersviller et Environs (SAFE) sur le ruisseau du Dotelbach, qui s'est élevée pour Betting à 60 399,46 €.

La somme de 61 000 € a été inscrite au budget 2018 au compte 7489 « Reversement et restitution sur autres attributions et participations », le percepteur demande que ces crédits soient transférer à l'article 7718 « Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion ».

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte le virement des crédits de 61 000 € du compte 7489 au compte 7718.

POINT 4 : COMPETENCE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS » EXERCEE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING MERLEBACH

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les communautés de communes ont acquis une nouvelle compétence obligatoire, celle de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi).

La situation actuelle des 11 communes membres de la Communauté de Communes est la suivante :

- Béning, Betting, Freyming Merlebach et Hombourg Haut adhèrent au Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle et versent une contribution annuelle de 3 € par habitant,
- Hoste règle au Syndicat Intercommunal de la Ligne Maginot Aquatique une contribution d'environ 400 € par an et 50 % de l'investissement,
- les 6 autres communes n'adhèrent à aucun syndicat et ne payent donc aucune cotisation.

A compter du 1^{er} janvier 2018, les modalités pour financer cette compétence, seront les suivantes :

Concernant le fonctionnement :

- pour les 5 communes membres d'un syndicat, les contributions seront payées directement par la Communauté de Communes et déduites de l'attribution de compensation versée à chaque commune,
- pour les 6 autres communes, un nouveau service sera mis en place.

Concernant l'investissement, la Communauté de Communes prendra en charge 50 % de l'investissement après déduction des subventions :

- soit 1 € par habitant pour Béning, Betting, Freyming Merlebach et Hombourg Haut,
- 50 % du montant de l'investissement pour Hoste et les 6 autres communes.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve la mise en place de ces règles financières nécessaires à l'exercice de cette nouvelle compétence.

POINT 5 : SIGNATURE AVEC LA SANEF D'UNE CONVENTION DE RETABLISSEMENT DE VOIRIE COMMUNALE DE L'OUVRAGE DIT CHEMIN RURAL BETTING BENING

Le groupe SANEF a réalisé un recensement des conventions de rétablissement pour l'ensemble des ouvrages présents sur son réseau. Après vérification, l'ouvrage A4 PS 371.4, permettant à la voie rétablie de franchir l'autoroute A4 « dit chemin rural Betting Béning », ne semble pas avoir été conventionné depuis sa construction.

Afin de régulariser cette situation, la SANEF propose la signature d'une convention permettant de définir entre les parties les responsabilités et modalités techniques, administratives et financières de la gestion de l'ouvrage de rétablissement du chemin rural Betting Béning.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention de rétablissement de voirie communale.

POINT 6 : CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER ENTRE BENING LES ST.AVOLD ET DE BETTING RELATIVE AUX DEPENSES DES ANIMATIONS ESTIVALES

Les animations estivales seront organisées en partenariat avec la commune de Béning Les St.Avold durant les mois de juillet et août 2018.

Ces activités culturelles, sportives et conviviales ainsi que les sorties proposées sont destinées aux enfants des deux communes, âgés de 5 ans à 17 ans et seront encadrées par des membres des associations locales et les équipes municipales sur la base du bénévolat.

Le Maire propose au conseil municipal de signer une nouvelle convention, qui définit les modalités financières de ce partenariat. Ainsi les frais engagés seront répartis proportionnellement aux nombres d'enfants résidents ou scolarisés dans chacune des deux communes.

Le conseil municipal à l'unanimité,

- accepte l'organisation d'animations estivales avec la commune de Béning Les St.Avold,
- autorise le Maire à signer la convention de partenariat financier.

POINT 7 : TRAVAUX COMMUNAUX

Panneaux de signalisation

Fourniture de panneaux de signalisation par la société Moselle Signalisation de Folschviller, pour un coût de 1 347,36 € TTC, qui seront installés chemin de Béning et rue de la Croix suite aux travaux d'enfouissement des réseaux et d'aménagement de ces voiries.

POINT 8 : DIVERS

Immeuble 50 rue Principale

La commune est propriétaire de l'immeuble situé au 50 rue Principale, qui comporte deux logements dont un logement libéré le 1^{er} mai 2018.

Le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir au devenir de ce bâtiment qui nécessiterait de nombreux travaux de rénovation. Une décision concernant la rénovation et/ou la vente du bâtiment sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

Centre socioculturel

Suite à des réclamations relatives aux nuisances sonores engendrées par les locations des salles, le Maire propose aux conseillers municipaux de réfléchir à une modification du fonctionnement et notamment des horaires d'occupation du centre socioculturel.

Animations estivales

La réunion préparatoire des animations estivales s'est déroulée le 22 mai 2018.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BRUN D.
FLAUSS L.
JOCHUM F.

CHABOUSSIE P.
GUTHMULLER J.
LINET F.

COLETTI D.
HAMAN J.
PERIC M.

FICK M.
ICIEK V.
SCHOULLER D.